

Outil informatique « ECO RT 2005 »

Vers un traitement standardisé et une meilleure réalité des données thermiques pour les certifications de l'habitat neuf

Développé dans le cadre d'un projet PREBAT, cet outil de gestion, d'exploitation et de contrôle des fiches de synthèse d'étude thermique standardisée XML, a été réalisé en partenariat avec le CSTB TIDS, le CETE Méditerranée, et soutenu par l'ADEME et la DHUP.

Celui-ci permettra à CERQUAL, organisme certificateur, de traiter simultanément l'ensemble des données thermiques des certifications de l'habitat neuf, en provenance des synthèses d'étude thermique fournies par les Bureaux d'Etudes Thermiques et issues des différents logiciels de vérification de la conformité à la réglementation thermique et labels énergétiques associés.

Selon Francis Tiffanneau, ingénieur thermicien chez CERQUAL, « Ce nouvel outil répond à un triple objectif : standardiser, améliorer le contrôle des études thermiques, et « photographier » thermiquement les opérations des certifications.

Il permettra aux examinateurs CERQUAL, une lecture plus appropriée et un contrôle informatique de certaines données des études thermiques.

Il alimentera les observatoires en vue d'analyser les tendances, les bonnes pratiques et permettra également d'établir, sur la base d'informations statistiques issues de la base de données, une « cartographie thermique et énergétique » détaillée des certifications.

Cette démarche de standardisation de traitement des données thermiques est encouragée dans le cadre de la future réglementation thermique RT 2012.

Additions pour site Web et destinataires techniciens

En conséquence, les exigences des référentiels de certification évoluent :

Quelle que soit la date de signature de la demande de certification Qualitel ou Habitat & Environnement, et pour toute étude thermique reçue par l'Examineur CERQUAL à compter du 1^{er} octobre 2009, le maître d'ouvrage devra fournir :

- **une fiche de synthèse d'étude thermique au format .XML (à minima conforme à la version schéma v2.2 du 29 janvier 2008)**. Important : *Pour le cas des maisons individuelles groupées, ou de plusieurs bâtiments pour une même opération, une seule fiche de synthèse d'étude thermique sera demandée, regroupant les différents calculs de Cep, Cep réf, Tic, Tic réf des maisons ou bâtiments étudiés par le bureau d'études thermiques.*

- **une note de calcul des coefficients Cep, Cep_{réf}, Tic, Tic_{réf}** établie au moyen d'un logiciel de calcul figurant dans la liste des logiciels acceptés par CERQUAL.

Ce logiciel devra utiliser la version 1.1.2 du 19 septembre 2008 du moteur de calcul Th CE du CSTB (Version à minima ou suivantes). L'étude thermique sera, dans la mesure du possible transmise au format PDF.

Ces deux documents (étude thermique et fiche de synthèse d'étude thermique standardisée .XML conforme au schéma informatique) seront demandés par l'examineur CERQUAL dans le cadre de l'examen du dossier et de la vérification de cohérence des données thermiques, conformément aux exigences des référentiels de certification.